



Championnats Interclubs Senior Règlement 2026

L'INSCRIPTION A CE CHAMPIONNAT VAUT ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT.

Sommaire

- [Principes](#)
- [Résultats 2025](#)
- [Engagement](#)
- [Lieu](#)
- [Calendrier](#)
- [Les rencontres](#)
- [Retard](#)
- [Participation des joueurs](#)
- [Parties](#)
- [Juge-arbitrage](#)
- [Arbitrage](#)
- [Interruption et report](#)
- [Classement des équipes](#)
- [Phase finale](#)
- [Foire aux questions](#)

Principes

Le championnat est basé sur le principe de « montée/descente », la composition des poules et divisions découle donc des résultats de la **saïson 2025**.

De manière générale, les premiers de poule montent dans la division supérieure. Les derniers de poule descendent dans la division inférieure (ajustement(s) en cas de descente(s) en cascade des divisions nationales et pré-nationales).

	Femmes	Hommes
Excellence	2 poules de 6, 1 MONTÉE , 1 DESCENTE	2 poules, 1 MONTÉE , 3 DESCENTES
1^{ère} Série	2 poules de 6, 2 MONTÉES , 1 DESCENTE	4 poules, 4 MONTÉES , 3 DESCENTES
2^{nde} Série	2 poules de 6, 2 MONTÉES , 1 DESCENTE	4 poules, 4 MONTÉES , 3 DESCENTES
3^è Série	2 poules de 6, 2 MONTÉES , 3 DESCENTES	4 poules, 4 MONTÉES , 3 DESCENTES
4^è Série	4 poules, 4 MONTÉES	4 poules, 4 MONTÉES , 5 DESCENTES
5^è Série		6 poules, 4 MONTÉES

Résultats

LES MONTÉES

	Femmes	Hommes
en Prénationale	VGA St Maur	CSCA 1
en Excellence	Cosma Arcueil, TC Nogent 2	CS Marne 2, Villiers TC 1, TC Bry 1, Cal TC 2
en 1^{ère} Série	TC Charenton, CT Plessis 2	US Alfortville 1, CTC 1, TC Roseraie 1, Cal TC 3
en 2^{de} Série	Cal TC 3, TC Ivry 2	Villiers TC 2, US Créteil 2, TC Santeny 1, CSCA 2
en 3^è Série	MATC 3, US Alfortville, TC Perreux2, TCCV	TC Marolles 1, TSB 3, CSCA 3, ST Cachan 3
en 4^è Série		TC Choisy 2, TC Perreux 3, US Ormesson 3, TC Marolles 2, Villiers TC 4, Fresnes 5

LES DESCENTES

	Femmes	Hommes
en Excellence	JSA	Bonneuil 2
en 1^{ère} Série	TC Perreux, TC TBE 2	MATC 3, TCCV 1, TSB 2, TC TBE 2
en 2^{de} Série	Villecresnes, CSCA 2	Fontenay 3, CS Marne 3, TC Ivry 2, Chevilly Larue 1
en 3^è Série	TCAV 1, LT St Mandé	Rungis 1, ST Cachan 2, TC Charenton 1, Cosma Arcueil 1
en 4^è Série	Fresnes 2, Noiseau 2, ASAP 1, CTC 2	TCAV 2, Fresnes 3, TCAV 3, Noiseau 2, St Maurice 1, ES Caudacienne 3
en 5^è série		CTC 3, ES Caudacienne 2, Rungis 2, Chevilly Larue 2

Engagement

- Inscription des équipes via ADOC.
- Championnat ouvert aux clubs du Comité du Val-de-Marne ayant la jouissance permanente et exclusive d'au moins 2 courts découverts de sol identique.
- **La Commission compétente se réserve le droit de limiter le nombre d'équipe engagées par un club en fonction du nombre de courts déclarés.**
- Les clubs ne disposant que de courts couverts peuvent engager des équipes mais ils devront effectuer une demande de dérogation à la Commission compétente, **avant le 8 avril 2026** (excepté pour la division Excellence où les clubs devront disposer de terrains extérieurs).

20/10/2025

Fin de saisie
des mutations

31/10/2025

Fin des changements
de club

08/01 au 08/02

Confirmation
d'engagement
des équipes

08/03/2026

Fin de saisie des
licences
(Excellence)

08/03/2026

Diffusion des
poules

08 au 12/04/2026

Saisie des fiches
équipes

15/04/2026

Diffusion des
fiches équipes

02 et 03/05/2026

Lancement du
championnat
senior

Lieu

- Dates fixées par la Commission **impératives**. Seule l'impossibilité d'utiliser les courts pour cause d'intempéries peut justifier d'un report (excepté la division Excellence Messieurs).
 - Si le club visiteur ne déplace pas ➡ rencontre perdue par forfait
 - Si le club visité n'organise pas la rencontre ➡ rencontre perdue par forfait
- Les impossibilités matérielles exceptionnelles d'organiser une rencontre devront faire l'objet d'une demande écrite adressée à competitions94@fft.fr avant le 8 avril 2026.
- Les parties sont disputées sans interruption sur les courts de plein air, de surface identique du club visité.
 - En cas de pluie, possibilité de jouer sur un court couvert minimum (ou plusieurs terrains de surface identique).

Calendrier

Journée 1		R1	Journée 2		R2	Journée 3		R3	Journée 4		R4	Journée 5		R5
F	H		F	H		F	H		F	H		F	H	
02/05	03/05	01/05* ou 03/05	09/05	10/05	08/05* ou 10/05	23/05	24/05	24/05* ou 25/05	30/05	31/05	31/05*	06/06	07/06	07/06*

R = Report

* Possibilité de report le dimanche en cas d'accord des 2 clubs

Attention aux journées J4 et J5 pour l'Excellence Dames : pas de possibilité de report autre que le dimanche.

Série Excellence

Les dates de rattrapage de la série Excellence ne concernent que les dames. Toutefois, compte tenu du calendrier et du peu de dates de rattrapage possibles, il est fortement demandé aux clubs de se mettre en capacité de jouer la rencontre à la date prévue même en cas de pluie. En cas d'impossibilité, la Commission compétente se réserve le droit d'imposer une date aux clubs n'ayant pas joué à la date initialement prévue.

Pour le championnat masculin, les équipes visitées doivent impérativement s'organiser pour que la rencontre se joue y compris en cas de météo défavorable. Si l'équipe visitée ne possède pas de courts couverts, elle sera dans l'obligation de jouer sur les installations du club visiteur ou de trouver des courts couverts. L'équipe masculine qui ne sera pas en mesure d'organiser la rencontre sur courts couverts en cas d'intempéries sera disqualifiée.

Les rencontres

Equipe masculine	Equipe féminine
Dimanche à partir de 9h	Samedi à partir de 14h

- Les clubs recevant 2 équipes le dimanche devront programmer l'équipe « *la plus forte* » en 1er (exemple : équipe 1 le matin et équipe 3 l'après-midi).
- Les clubs recevant 2 équipes le dimanche pourront en programmer une à 14h (le club visiteur devra être prévenu au moins 6 jours à l'avance).
- Les clubs qui ont plus de 2 rencontres à organiser sur la même journée peuvent à titre exceptionnel, avec accord de l'équipe adverse faire disputer l'une d'entre elles :
 - le samedi après-midi pour les hommes
 - le dimanche pour les femmes
- Il est de coutume de proposer une collation au club visiteur (sandwichs/salades pour les rencontres du matin, en-cas pour les rencontres d'après-midi).
- Toute équipe est représentée par un capitaine et un capitaine adjoint qui :
 - Sont seuls en rapport avec le juge-arbitre
 - Sont seuls à pouvoir donner des conseils pendant les périodes de repos, aux changements de côté sous condition d'être sur le court
 - Remettent au début de la rencontre : la liste des joueurs susceptibles de jouer la rencontre, la liste définitive des simples, les licences FFT, les pièces d'identités

Retard

- Heure fixée = heure à laquelle les matchs doivent commencer
- Obligation de se présenter **15 minutes** minimum avant l'heure fixée
 - Toute équipe incomplète à l'heure fixée pour le début de la rencontre sera déclarée comme battue sur simple décision du juge-arbitre.

Participation des joueurs

	Excellence	Autres séries
Date limite de prise de licence	8 mars 2026	Veille de la rencontre
Quota NVEq	4	
NV Eq autorisés à jouer	2	
JIFF	2 minimum et devant jouer les simples	
Fiche équipe	10 dont 4 NV Eq max	
Joueurs brûlés (non-autorisés à jouer dans une équipe inférieure)	4 (les mieux classés autres que ceux brûlés en championnat régional et/ou national)	
Participation joueurs hors liste	Non	Oui sous condition que le poids d'une équipe supérieure soit meilleur ou égal au poids d'une équipe inférieure
Blocage de participation dans une équipe inférieure	Après 2 rencontres disputées	Après 3 rencontres disputées

Parties

➤ Ordre

- Simple #4, simple #2, simple #3, simple #1 puis double(s)

➤ Composition des doubles

- La force d'une paire de double est obtenue en calculant la moyenne arithmétique des classements des 2 joueurs qui la composent.
- Si 2 équipes ont la même moyenne arithmétique, leur ordre est indifférent.
- Toutes les parties de double doivent être jouées (les points comptant pour le palmarès individuel).

➤ Balles

- Simples > le club visité doit fournir 3 balles neuves homologuées minimum par partie
- Double(s) > le club visité doit fournir 3 balles neuves homologuées minimum par partie

➤ Format

Séries	Simple(s)	Format	Doubles	Format
Excellence	4	1 – 2 manches de 6 jeux 3ème manche = 6 jeux	2	4 – 2 manches de 6 jeux, point décisif à 40/A 3ème manche : super jeu décisif
Autres séries	4	1 – 2 manches de 6 jeux 3ème manche = 6 jeux	1	4 – 2 manches de 6 jeux, point décisif à 40/A 3ème manche : super jeu décisif

Juge-arbitrage

Le code de conduite sera appliqué lors de toutes les parties et dans toutes les séries soit par l'arbitre de chaise, soit par le juge-arbitre.

Excellence (Dames et Messieurs)

La Commission d'Arbitrage désigne les juges-arbitres pour les rencontres Dames et Messieurs (conformément à la fiche d'engagement).

Tout club participant aux Championnat du Comité du Val de Marne dans la division « Excellence » a pour obligation de mettre à disposition de la Commission d'Arbitrage du Val de Marne, un juge-arbitre de qualification JAE1 minimum, **devant officier au moins lors d'1 rencontre en «Excellence »**.

Un même juge-arbitre peut être affecté à plusieurs équipes de son club dans le Championnat du Comité du Val-de-Marne.

Tout manquement à cette obligation est susceptible d'entraîner une pénalité sportive à l'encontre de l'équipe concernée. La sanction pouvant être soit un avertissement, soit un ou plusieurs points de pénalité au classement de la poule, soit l'exclusion du Championnat.

Le juge-arbitre est responsable de l'enregistrement des résultats et du nom des arbitres dans les 24 heures suivant la rencontre.

En cas d'absence de juge-arbitre, le club d'accueil est responsable de l'enregistrement des résultats dans les 48 heures suivant la rencontre.

1^{ère} série (Dames et Messieurs)

Le club visité met à disposition un juge-arbitre de qualification JAE1 minimum pour la rencontre.

Ce juge-arbitre ne pourra pas être joueur ou capitaine de la rencontre pour laquelle il officie.

Tout manquement à cette obligation est susceptible d'entraîner une pénalité sportive à l'encontre de l'équipe concernée.

Le juge-arbitre est responsable de l'enregistrement des résultats et du nom des arbitres dans les 24h suivant la rencontre.

Arbitrage

- Concerne **uniquement** la division Excellence.
- Le code de conduite sera appliqué lors de toutes les parties et dans toutes les séries soit par l'arbitre de chaise, le superviseur ou le juge-arbitre.
- **Simples** : Présence obligatoire de 2 superviseurs ayant la qualification A1 minimum requise, 30 minutes avant le début de la rencontre. Le JAE prononcera la disqualification du club d'accueil, si au moins 2 arbitres ne sont pas présentés à l'heure de début de la rencontre. La présence de ces 2 superviseurs est obligatoire jusqu'à l'issue des parties de simple.
- **Doubles** : La présence d'1 superviseur ayant la qualification A1 minimum requise est suffisante pour les parties de doubles
 - Le superviseur pourra monter sur la chaise à la demande du juge-arbitre si les conditions de jeu l'exigent.
 - Toute personne figurant sur la feuille de composition remise au juge-arbitre ne pourra remplir le rôle d'Officiel.

Interruption et report de la rencontre

Interruption

En cas d'impossibilité matérielle, le juge-arbitre ou responsable doit prendre toutes les mesures nécessaires pour que la rencontre ne soit pas reportée et puisse se disputer dans la journée, les équipes restant à disposition jusqu'à décision définitive.

En Excellence masculine, la rencontre doit se jouer à la date prévue. En cas d'intempérie, le club visité doit mettre 1 court couvert à disposition du juge-arbitre, faute de quoi le juge-arbitre pourra disqualifier le club d'accueil.

Dans les autres séries, s'il y a interruption et reprise le jour même ou dans les 24h :

- les parties jouées restent acquises
- les parties commencées reprennent au score acquis à l'interruption.

Report

Le report n'est possible qu'en cas d'intempéries (sauf Excellence messieurs). En cas de non-respect de cette clause, le club visité sera déclaré perdant par wo.

Les dates de rattrapage prévues par la Commission sont à respecter aussi impérativement que le calendrier initial.

Si la rencontre est annulée ou n'a pu se terminer (confirmation par chacun des clubs), elle est reportée sur les mêmes terrains.

Si certaines parties sont terminées au moment de l'interruption, elles doivent faire l'objet d'une transmission des résultats pour prise en compte par le service Classement. Elles ne seront pas prises en compte pour le résultat de la rencontre, qui doit être reprise en totalité, les clubs étant libre de modifier la composition de leur équipe.

Si au moment de l'arrêt définitif des parties, la victoire est acquise à l'une des équipes, la rencontre n'est pas reportée.

Classement des équipes

Principe

L'équipe ayant le plus grand nombre de points est déclarée vainqueur. En cas d'égalité de points entre 2 ou plusieurs clubs, leur classement est établi par :

- la différence du nombre de parties gagnées/perdus
- puis en cas de nouvelle égalité, par la différence de nombre de manches gagnées/perdus
- puis en cas de nouvelle égalité, par la différence de nombre de jeux gagnés/perdus

Système de points

	Excellence	Autres séries
Rencontre gagnée	3	2
Résultat nul	2	/
Rencontre perdue	1	1
Disqualification	- 1	- 1
Forfait	- 2	- 2

Phase finale

- La série Excellence sera composée de 12 équipes pour la saison 2026 réparties en 2 poules de 6.
- A l'issue de la phase de poule, les premiers de chaque poule se rencontrent en finale afin de déterminer l'équipe qui montera en division pré-nationale pour la saison prochaine :
 - samedi 13 juin à 14h pour les dames
 - dimanche 14 juin à 9h pour les messieurs
 - en cas de match nul 3-3, un super jeu décisif de 10 points est disputé en double, à l'issue des doubles (15 min), afin de déterminer l'équipe vainqueur. La composition de ce double s'effectue parmi les joueurs figurant sur la fiche de composition d'équipe, remise au juge-arbitre le jour de la rencontre.
- Le lieu des phases finales est déterminé par tirage au sort au Comité en présence des équipes (ou représentant des clubs) et de la Commission Senior.
 - lors de la journée des enseignants lors de l'ITF se déroulant du 09 au 15 mars
- La désignation des Officiels (arbitres et juges-arbitres) est du ressort de la Commission Arbitrage.

Foire aux questions

- Un joueur peut-il jouer à 2 journées « 1 » différentes si j'ai des équipes qui évoluent en championnat de France / prénationale / départemental ?
 - Oui, à condition qu'il s'agisse d'un championnat différent
- Mon équipe 1 est exemptée de match sur une journée ; puis-je faire descendre mes joueurs dans une équipe inférieure ?
 - Oui, à condition qu'ils ne soient pas brûlés
- Un joueur peut-il jouer dans 2 équipes différentes au cours d'un même week-end ?
 - Oui, à condition qu'il s'agisse d'un championnat différent et d'un numéro de journée différent (sous réserve de respecter les règles relatives à la participation des joueurs)